



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

asthme

Question écrite n° 68545

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le ministre de la santé et des solidarités le premier bilan tiré par le Gouvernement, à l'occasion de la Journée mondiale de l'asthme, de l'opération portes ouvertes menée dans une centaine d'hôpitaux en France.

Texte de la réponse

La Journée mondiale de l'asthme, qui s'est déroulée le 3 mai 2005, a donné lieu à de nombreuses manifestations dans des services hospitaliers prenant en charge des malades asthmatiques : stands d'information sur l'asthme et sur la mesure du souffle, expositions de dessins d'enfants asthmatiques, spectacles d'animation sur l'asthme pour les enfants, démonstrations sportives, présentation des séances d'éducation thérapeutique destinées aux malades, conférences et discussions sur l'asthme et l'allergie avec des professionnels de santé, distribution de plaquettes d'information pour le grand public. Au total, plus de 100 manifestations sur plus de 45 départements ont été organisées dans différents hôpitaux, dispensaires. Cette journée, mise en place en collaboration avec les associations de malades concernées et les pouvoirs publics, témoigne de la forte mobilisation des acteurs de santé des hôpitaux concernant la maladie asthmatique. La réduction de l'hospitalisation pour crise d'asthme constitue un des objectifs prioritaires de la loi relative à la politique de santé publique du 9 août 2004. Cet objectif implique de mieux prendre en charge la maladie asthmatique en favorisant son dépistage précoce par la mesure du souffle, en améliorant les connaissances des professionnels de santé sur la pathologie et en développant des actions d'éducation pour la santé ciblant les malades mais aussi le grand public.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68545

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2005, page 6405

Réponse publiée le : 17 janvier 2006, page 574